



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08/03/2024

PRESENTS : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - David PERREIRA - Sébastien BERNARD - Frédéric MASSON - Jocelyne MOGENROS - Laurence DELAVET - Éric CANDIOLO - Damien COULON -

ONT DONNE POUVOIR : Catherine PHAM (procuration à Martine BOUCHUT) - Annick BARDEY (Procuration à Gloria DIALLO) - Pascal BARTHELEMY (Procuration à Gilles DURIF) - Anne-Sophie JARROUSSE (Procuration à Régis BERNARD) - Catherine LOPEZ (Procuration à Laurence DELAVET).

ABSENTS : - Stéphanie DUBIEN - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Kévin TREMOUILLE - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET - Lucie DEQUESNES.

Grégory DESTOMBES a été élu secrétaire.

N° 2024-02-02

CM du 14 mars 2024

Objet : approbation du compte de gestion 2023 du budget principal

Vu le compte de gestion établi par le trésorier pour l'exercice 2023 conforme au compte administratif communal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,
Vu le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2023 présenté par le trésorier municipal, résumé par le tableau ci-dessous :

Résultats budgétaires de l'exercice

01300 - COMMUNE LES MARTRES DE VEYRE -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 224 609,17	4 551 252,83	10 775 862,00
Titres de recette émis (b)	3 546 237,10	4 533 335,86	8 129 572,96
Réductions de titres (c)		120 776,73	120 776,73
Recettes nettes (d = b - c)	3 546 237,10	4 472 559,13	8 019 796,23
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 224 609,17	4 551 252,83	10 775 862,00
Mandats émis (f)	2 510 791,50	4 164 013,01	6 674 804,51
Annulations de mandats (g)	28 632,47	44 029,16	72 661,63
Depenses nettes (h = f - g)	2 482 159,03	4 119 983,85	6 602 142,88
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 064 078,07	352 575,28	1 416 653,35
(h - d) Déficit			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **D'approuver** le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le trésorier municipal

Pour :	21
Contre :	
Abstention :	

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 15 mars 2024



Le maire,
Pascal PIGOT